

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Pub

Nous aurons droit, bientôt, à la publicité télévisée. Personne n'ose en attendre une clarification du débat politique. Déjà, la publicité commerciale n'informe pas sur la qualité des produits, mais joue sur la séduction des images, donne à rêver et à désirer. Il en sera de même pour les messages des partis.

Le seul résultat assuré de cette mesure est qu'elle aggravera les inégalités entre les groupes politiques, en rendant la sélection par l'argent plus impitoyable encore. Déjà, on chiffre à 35 milliards de centimes le coût, par candidat, de la prochaine campagne présidentielle. Et M. Séguela, expert en la matière, estime que la publicité politique télévisée alourdira dans des proportions considérables ce budget déjà scandaleux.

Dans l'affaire, la droite est coupable et la gauche complice. Cette dernière n'a pas trouvé le temps de voter une loi limitant les dépenses et assurant la transparence des comptes. Mais chacun sait que la corruption est une invention de journalistes...

Nationalité

Mériter d'être Français ?



M 2242 - 470 - 10,00 F



3792242010004 04700

Dialogue

Le prince à l'université

C'est à l'occasion de la publication de son nouveau livre et de la célébration du Millénaire de la France que le comte de Paris était invité, par le Cercle des Etudiants en Droit et en Economie de la Faculté du Mans. Devant un public très nombreux (entre 400 et 500 personnes) le Prince a présenté plusieurs thèmes de réflexion avant de donner la parole aux étudiants: d'où un long dialogue, mené avec un plaisir visible par le comte de Paris, et qui témoignait de l'attention sympathique de son public. Faute de pouvoir en donner la synthèse, nous avons retenu quelques points majeurs de la conférence qui le préfacait.

PARADOXES ECONOMIQUES

Après avoir observé que nous vivons une période de dévoilement, qui nous contraint à affronter le monde sans le secours des grands systèmes d'explication, le Prince a souligné quelques uns des paradoxes économiques auxquels nous nous heurtons et montré que, faute de savoir les assumer, nous ne cessons de vivre de cruelles désillusions : trop confiants dans les mécanismes d'intervention étatique, nous sommes passés à l'apologie

Invité par les étudiants en droit du Mans, le comte de Paris a prononcé devant eux une conférence qui fut le point de départ d'un long dialogue.



du marché, qui s'effacera un jour ou l'autre devant la doctrine inverse. Comment sortir de ce cercle vicieux ? *« En décidant de concilier dans la pratique les grandes oppositions abstraites entre l'Etat et le marché, entre la nation et le monde, entre l'intérêt général et l'intérêt particulier »*. Ainsi, *« il n'y a pas d'opposition radicale entre l'Etat et le marché, mais relation de cause à effet. Toute l'histoire de l'économie moderne montre que l'Etat a besoin du marché pour s'organiser, et que c'est souvent les agents économiques qui sollicitent l'inter-*

vention de la puissance publique. » Il faut de même trouver la voie de la coopération entre les nations, contre les attractions impériales et le repli protectionniste et, sur un autre plan, le point où viennent s'harmoniser les intérêts particuliers.

LA QUESTION DU POUVOIR

La question de l'économie renvoie donc à celle du pouvoir politique, que le Prince juge « à demi-résolue » par la révolution gaullienne de 1958: l'ambiguïté du pouvoir

« tient à ce que nul ne saurait être juge et partie, ce qui est presque toujours inévitable lorsqu'on est l' élu des uns contre les autres, le représentant d'une moitié de la France toujours soupçonné de gouverner contre l'autre moitié. C'est pour cela que je dis qu'il ne faut pas détruire les institutions, ni attendre une solution définitive de tel ou tel parti, mais prolonger la Constitution selon l'esprit monarchique qui était celui du général de Gaulle et qui a déjà permis de restaurer un Etat conforme à sa définition et à sa mission ».

Enfin, le comte de Paris souligne l'inachèvement de notre démocratie, encore « trop fragile » et « trop partielle » à ses yeux. Aussi propose-t-il d'aller plus loin dans la voie de la démocratie, « c'est à dire instituer un dialogue permanent, créer les conditions d'un échange constant d'informations, de suggestions et de revendications qui permettrait de combler les carences dans l'expression des désirs et des volontés populaires ». De cette question des délégués du peuple, il sera longuement question au cours du débat et du dîner qui clôturait la soirée.

D.L.R.

royaliste

SOMMAIRE : p.2: Le prince à l'université - p.3: Le prix du désinvestissement - Incidents transparents - p.4: Le temps de la réforme - Option zéro - p.5: Voyage à Cayenne - p.6-7: L'ordre du mérite - p.8: L'être de la noblesse - p.9: L'abolition de l'homme est-elle commencée ? - p.10: Mort douce pour tous - Le chic royaliste - p.12: L'épreuve du nihilisme

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs 75001 Paris
Tel. : (1)42.97.42.57
Directeur de la pub. : Yvan AUMONT
Comm.Parit. 51700 -ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (55 F), 6 mois (105 F), un an (180 F), de soutien (300 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Déficit

Le prix du désinvestissement

Les mauvais résultats du commerce extérieur français en mars rappellent la nécessité de définir une politique industrielle cohérente.

En mars, le déficit de la balance commerciale française a atteint 4,6 milliards de francs. Aucune explication liée à un quelconque phénomène conjoncturel ne peut être donnée pour justifier ce mauvais résultat. L'inflation, qui avait dérapé en début d'année, et qui, par conséquent, pouvait nuire à la compétitivité de nos entreprises, a retrouvé le mois dernier un rythme normal. Aucune hausse des tarifs pétroliers, ni augmentation du cours du dollar ne peuvent être invoquées. Il faut se rendre à l'évidence: l'appareil productif français est inadapte pour faire face à la concurrence étrangère - qu'elle soit américaine, allemande, japonaise ou encore taïwanaise ou sud-coréenne.

Par ailleurs, une analyse par secteur, de la structure de ce déficit, montre que les importations de biens d'équipement et de consommation sont trop élevées pour un pays qui se veut une puissance industrielle. Mais ce n'est pas tant ce résultat qui devrait alarmer les pouvoirs publics, que le solde des échanges industriels, déficitaire de 2,1 milliards de francs et de

4,4 milliards, si l'on ne tient pas compte des commandes militaires (contre 1,1 en février).

Ces résultats sont en grande partie la conséquence de la politique de désinvestissement menée sous le septennat de Giscard d'Estaing. En leur temps, le général de Gaulle et G. Pompidou avaient fait du développement de l'industrie, un impératif. Par sa politique des créneaux et du «redéploiement industriel», Giscard a liquidé des pans entiers de l'industrie qui font maintenant défaut.

UNE POLITIQUE A LONG TERME

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à penser que la modernisation de l'appareil productif est une nécessité, mais personne n'est d'accord sur les moyens à employer. Certes, comme le rappelle le gouverneur de la Banque de France J. de La Rosière, les entreprises doivent investir *«non seulement pour se réorganiser, se moderniser, accroître leur productivité (...) mais aussi développer leur capacité de production»* (1), encore faut-il que l'Etat élabore une véritable politique industrielle, pensée pour le long terme et ne prennent pas des mesures qui soient en contradiction avec les objectifs préalablement fixés (2).

Patrice LE ROUE

(1) Dans le rapport d'activité de la Banque de France.

(2) Par exemple les mesures prises en mars par E. Balladur pour relancer l'investissement, risquent davantage d'inciter les entreprises à placer leur argent en Bourse, cf. «Royaliste» n°469.

Électrique

Incidents transparents

Les incidents concernant notre énergie nucléaire, mettent en lumière l'échec commercial de superphénix.

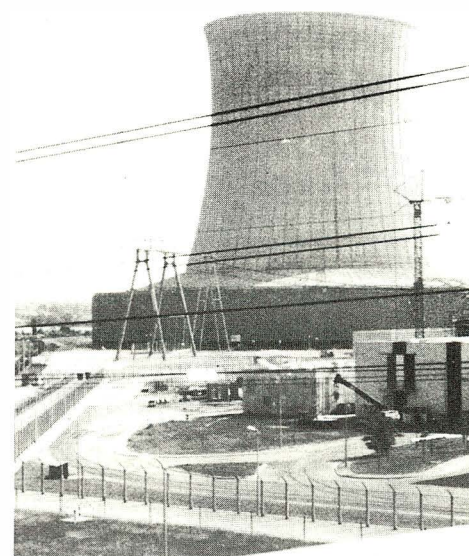
Le 12 avril, à Pierrelatte, sur le site de la Comhurex, une fuite d'hexafluorure de sodium a blessé sept employés et contraint la société à interrompre sa production durant plusieurs jours. Dès le lendemain, à son arrivée sur place, Alain Carignon, ministre de l'Environnement, s'est félicité de la «transparence de l'information», un peu comme s'il voulait se racheter de ses déclarations intempestives d'il y a un an, à propos de la catastrophe de Tchernobyl. La transparence promise s'installe donc peu à peu. Une transformation positive des mentalités des responsables et du public en sera certainement la conséquence.

Au rythme actuel des incidents, cette évolution pourrait être rapide ! L'incident de Pierrelatte se produit en effet au moment où à Creys-Malville, le surgénérateur superphénix connaît des difficultés. Depuis le 31 mars, plus de vingt tonnes de sodium, métal qui s'enflamme au contact de l'air et explose au contact de l'eau, se sont écoulées hors de la cuve dans laquelle il est censé rester.

Il aura suffi de ces deux incidents en l'espace de quinze jours - auxquels on peut ajouter l'arrêt momentané de la centrale de Fessenheim - pour écorner un peu le consensus français en faveur de l'énergie d'origine nucléaire. On s'aperçoit aujourd'hui seulement que les écologistes qui, dans les années 70, luttèrent contre la construction de superphénix n'avaient peut-être pas entièrement tort. Ce projet avait été conçu pour une période où tous les experts préoyaient une pénurie de pétrole et d'uranium: la nécessité de trouver une

énergie de remplacement s'imposait donc. Mais aujourd'hui les données de départ ont été complètement bouleversées et l'électricité produite par superphénix n'est pas rentable. D'autant plus que peu de temps après sa mise en place, la centrale ne fonctionne plus qu'à 30% de ses capacités et que les recherches concernant une meilleure rentabilité des réacteurs à eau pressurisée sont sur le point d'aboutir, qui rendraient obsolètes les surgénérateurs...

Pourtant le programme nucléaire français ne peut être remis en cause car il est nécessaire à notre indépendance énergétique, mais il doit dé-



sormais être conçu et réalisé dans un esprit de meilleure concertation et de plus grande prudence. L'échec de superphénix doit servir de leçon de modestie à certains groupes de pression qui ont abusé de leur puissance.

Nicolas PALUMBO

**Avez-vous
pensé
à la
Fête des Mères**

(voir page 8)

Sécu

Le temps de la réforme ?

La réunion d'états-généraux sur la Sécurité sociale est une bonne idée. Mais le temps manquera pour mettre en œuvre d'éventuelles conclusions.

Chacun s'inquiète à juste titre de la crise de la Sécurité sociale puisque se trouvent remis en question des droits indispensables pour chaque personne et pour l'équilibre de la société. A l'origine de ces difficultés, qui se traduisent par un déficit important, des phénomènes qui ne peuvent être dominés par de simples techniques de gestion. D'abord la crise économique, qui entraîne une baisse considérable des recettes: M. Seguin a raison de dire que la Sécurité sociale est malade du chômage. Ensuite deux facteurs structurels qui augmentent fortement les charges: la croissance non maîtrisée des dépenses médicales et le vieillissement d'une population qui prend plus tôt qu'autrefois sa retraite.

Face à cette situation, diverses solutions ont été avancées. A l'encontre des propositions utopiques et injustes des libéraux (rôle plus important des mutuelles, qui s'y refusent, assurances privées), le ministre

des Affaires sociales a suggéré que les ressources ne reposent plus sur les seules cotisations salariales, mais sur l'ensemble des revenus, avec taxation compensatoire des revenus mobiliers ou des placements boursiers. Et Pierre Laroque, qui fut le père de la Sécurité sociale, insiste sur le fait qu'on ne pourra plus longtemps laisser une totale liberté aux professions médicales et déplore l'abaissement uniforme de l'âge de la retraite.

La réforme à engager est donc de grande ampleur et, pour sauver le système de Sécurité sociale, il faudra porter atteinte à nombre d'intérêts particuliers. D'où la nécessité d'obtenir le consensus le plus large possible, au terme d'un débat de fond. Telle est l'heureuse idée qui préside à la réunion des états généraux. En recourant à cette formule et en ayant choisi des «sages» sur le seul critère de leur compétence et non de leur appartenance politique, le gouvernement marque sa volonté d'obtenir un accord qui dépasse les clivages traditionnels. Ceci n'est pas sans risque pour lui et l'on voit déjà se manifester un mécontentement parmi les députés de la majorité. De plus, l'on peut s'interroger sur les résultats à attendre des états-généraux. Les travaux dureront plusieurs mois, et leurs éventuelles conclusions interviendront en pleine campagne présidentielle. On voit mal le gouvernement prendre alors des décisions qui provoqueraient le mécontentement de telle ou telle partie de l'électorat. Pour réformer, il faut du temps. Or c'est bien ce qui manque.

Sylvie FERNOY

Mégatonnes

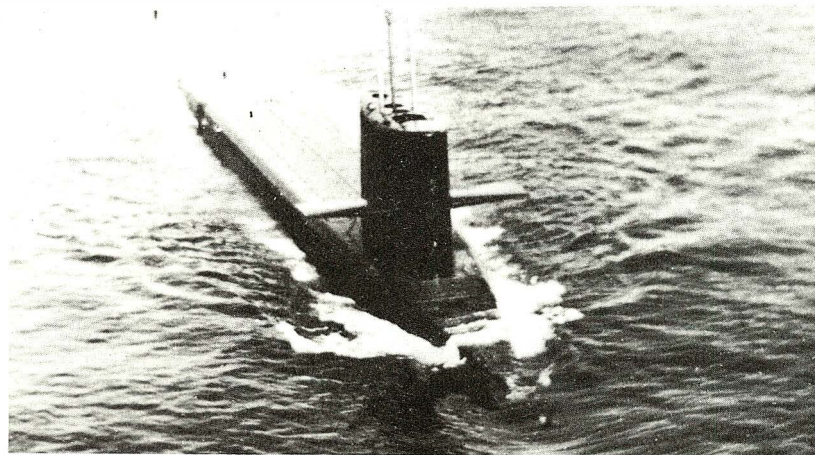
« Option zéro »

Liquidation des fusées soviétiques et américaines en Europe ? La proposition de Gorbatchev est dangereuse, par sa séduction même.

Le maître de l'Union soviétique est-il le fils spirituel d'Aristide Briand ? Il semble que oui, à observer les initiatives de M. Gorbatchev, toutes plus alléchantes les unes que les autres. «Arrière les fusils, les canons, les mitrailleuses», s'écriait le vieil Aristide. «Retirons les SS20, les Pershing et autres missiles de croisière» répond comme en écho le nouveau «pèlerin de la paix».

ropéens de l'Alliance atlantique n'ont jamais pesé lourd... Se dessine à moyen terme une Europe dénucléarisée, neutralisée, et par conséquent beaucoup plus sensible qu'aujourd'hui à la pression soviétique.

Et la France ? Face à un accord probable, elle dispose d'un atout majeur mais sait que les deux Grands feront tout pour le lui ôter. L'atout, c'est évidemment l'indépendance de notre force nucléaire straté-



Hélas, la paix ne résulte pas nécessairement des bonnes intentions pacifistes - ce serait même plutôt le contraire. Les pays européens dépourvus de force nucléaire indépendante savent qu'ils risquent fort de faire les frais d'un accord entre Moscou et Washington sur le démantèlement des euromissiles. Ceux-ci retirés, resterait la menace du système nucléaire central et des importantes forces conventionnelles soviétiques. Quant à la protection américaine, dont on nous a tant rebattu les oreilles, elle se révèle sous son véritable jour: fragile, aléatoire, dépendante des décisions prises à Washington, face auxquelles les volontés et les intérêts des membres eu-

gique, naguère présentée comme une dérisoire et coûteuse folie, et aujourd'hui regardée comme le plus sûr garant de notre liberté. La France n'est pas engagée dans les négociations soviéto-américaines, et refuse que ses fusées soient prises en compte dans quelque négociation que ce soit. Mais si l'accord est signé, il faut s'attendre à des pressions sur l'opinion publique et sur le pouvoir politique. La résistance de l'une à la propagande pacifiste et la détermination de l'autre face aux manœuvres et aux chantages diplomatiques seront d'une importance capitale dans les prochaines années.

Annette DELRANCK

« Cité » n°15

Au sommaire de ce numéro:

- Les chemins de l'Etat par Blandine Barret Kriegel
- Actualité de la notion de souveraineté
- La famille capétienne et l'Etat
- Qu'allez-vous voir à Jérusalem ?
- Jorge Luis Borges
- Jakub Deml
- Du gouvernement royal selon St Thomas d'Aquin

**

Le numéro 35 F

C.C.P. « Cité » 23 982 63 N Paris

Épices

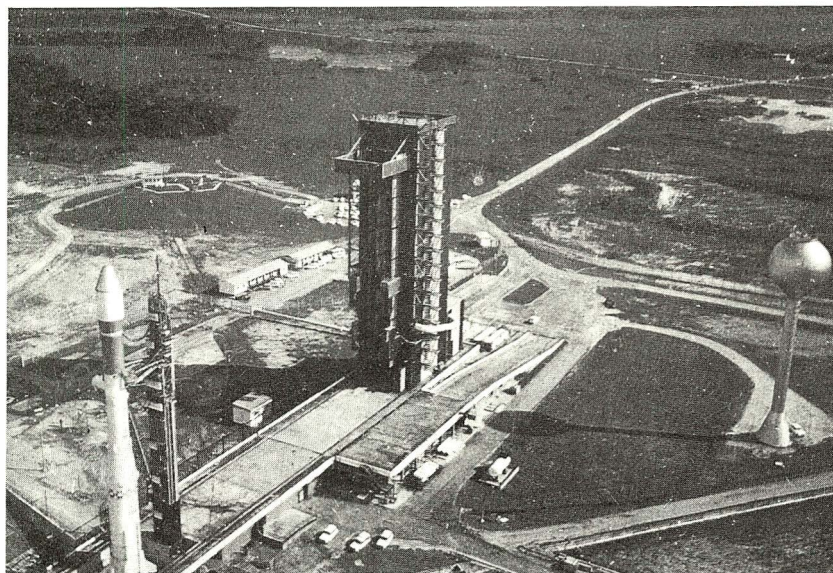
Voyage à Cayenne

En 1665, Colbert crée la Compagnie des Indes occidentales; mais c'est en 1672 que le territoire est rattaché à la Couronne. Plus près de nous, en 1946, la colonie est exangue lorsqu'est appliquée la départementalisation. Aujourd'hui, l'essentiel des 80.000 habitants (pour 90.000 km²) se répartit essentiellement sur la bande côtière où Cayenne et son agglomération rassemble plus de la moitié de la population du département, et un petit peu le long des deux fleuves frontaliers - Le Maroni et l'Oyapock - le reste du pays étant quasiment désert.

UNE MOSAÏQUE D'ETHNIES

La population est très composite. On trouve environ 2.500 Indiens, répartis en 6 tribus, sur le littoral et les cours supérieurs des fleuves. Des Noirs, comme les Bonis ou les Bosch, peuplent la vallée du Maroni. Les Créoles, descendant des Noirs introduits aux Caraïbes par la traite aux 17^e et 18^e siècles, constituent encore la majorité des Guyanais; mais on trouve aussi des Européens (Français métropolitains), ainsi que des Asiatiques, témoins de l'immigration organisée sous le Second Empire: Annamites, Chinois, Indous. La dernière vague d'immigration est composée de Hmong, réfugiés du Laos en 1976-79, d'Haïtiens et, tout récemment, de ressortissants du Surinam qui fuient plus ou moins temporairement le régime fou qui contrôle l'ancienne colonie hollandaise. Ces derniers, au nombre de 7.700, soit presque 10% de la population totale, posent aux autorités un grave problème. On comprend que J. Chirac ait évoqué avec insistance la recherche d'une solution avec

Le voyage effectué par le premier Ministre en Guyane aura au moins le mérite d'avoir attiré l'attention sur ce département d'outre-Atlantique.



■ Le lanceur européen Ariane sur la table de lancement de la base de Kourou

les instances internationales et les autorités du Surinam.

UNE ÉCONOMIE INCERTAINE

Une industrie quasi inexistante, un peu de pêche et une agriculture qui est loin de couvrir les besoins du département: le tableau est sombre. Seules l'introduction récente de l'élevage de la crevette d'eau douce et la riziculture peuvent améliorer la situation à moyen terme. Reste évidemment la forêt, sur laquelle de grands espoirs avaient été formés avec le «plan vert» de 1975. De type équatoriale, elle couvre la quasi-totalité du territoire; mais les handicaps sont nombreux: on dénombre plus de 10.000 espèces (jusqu'à 183 différentes sur 1 hectare) et les voies de communication manquent. Les fleuves sont coupés de «sauts» qui les rendent inutilisables. Le Premier ministre a donc annoncé la

réalisation du programme de construction de voies d'accès à la ressource forestière prévu par la loi-programme de 1986 (15 millions de francs); mais le kilomètre de «pénétrante» coûte cher (250.000 F en moyenne). Reste la base de Kourou qui est un plus pour l'économie locale, même si elle reste en marge de celle-ci.

D'une façon générale, l'économie guyanaise présente les caractéristiques du sous-développement: déséquilibre et dépendance. Déséquilibre: avec des secteurs primaire et secondaire rachitiques, face à un secteur tertiaire (services) hypertrophié: 43% en 1979. Dépendance: avec un déficit béant de la balance commerciale (1 milliard 950 millions de F en 1985). De plus, comme dans les autres DOM, l'économie comprend des activités disparates à finalités différentes qui ne permettent pas une dynamique interne. Pourtant, les choses s'améliorent tant bien que mal:

le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 5% en 1976 à 15% en 1984 et le PIB de 575 millions de F en 1975 à 1 milliard en 1979 (mais sur ce dernier chiffre, le PIB «marchand» ne représente que 581 millions).

Le secteur tertiaire montre qu'une grande partie de l'emploi dépend des finances publiques et non de l'activité économique. C'est aussi du budget de l'État que proviennent les moyens qui soutiennent l'économie. Car les subventions n'ont jamais manqué; mais elle ont été trop souvent accordées sans discernement, fonctionnant comme une «pompe à finances» qui transforme l'argent public en capitaux privés, sans que le département y trouve toujours son intérêt. Certes, il n'est pas indifférent que J. Chirac ait annoncé la construction des voies d'accès à la forêt mentionnée plus haut, ou un complément de financement à la reconstruction du Centre hospitalier de Cayenne. Mais la loi programme relative au redressement économique et social des DOM prévoyait aussi que les modalités d'intervention de l'État seraient réexaminées pour leur conférer une meilleure efficacité. On se prend à espérer que cela ne reste pas lettre morte. Par ailleurs si, comme le soulignait F. Gerlotto * à propos de la Martinique, J. Chirac témoigne de beaucoup de sollicitude pour l'Outre-Mer, on souhaiterait que ce dernier échappe au jacobinisme de sa majorité.

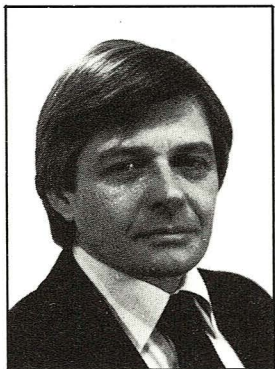
Comme les autres départements d'Outre-Mer, ce morceau de France amazonienne a besoin d'une réelle décentralisation qui tienne compte de sa situation géographique et de sa spécificité.

Alain SOLARI

* «Royaliste», n°467.

L'ordre du mérite

Aucune angoisse n'est méprisable. Celle qui provoque les réactions xénophobes pas plus que les autres, et on ne la fera pas disparaître en niant la réalité et l'ampleur du malaise. Il est vrai que notre pays traverse une crise d'identité qui s'inscrit dans celle, plus générale, de nos valeurs et de nos références. D'où la réflexion que nous amorçons dans ce numéro. Pour être Français, faut-il remplir et signer des papiers ? Naturalisé récent, Martin Hybler nous a confié son trouble. Ou bien faut-il mériter sa nationalité, comme l'affirme l'extrême droite ?



Succédant à la fidélité monarchique, et s'édifiant contre elle, le patriotisme républicain a progressivement perdu sa force sans être remplacé : quasi-disparition de la religion sacrificielle de la nation, crise du système d'éducation qui produisait les valeurs, les mythes et les références sur lesquels notre pays a vécu pendant près d'un siècle... Il n'y a plus de doctrine de la nation, et ses symboles ne sont plus unanimement acceptés ou sont devenus abstraits : le président de la République n'a qu'une légitimité contestée, la figure familière de l'armée se dissipe dans le système complexe de la défense et l'Etat, facteur décisif d'unité, est trop souvent perçu sous son seul angle policier et bureaucratique.

ILLUSION

D'où l'absence d'une idée claire de la France et d'un sentiment immédiat d'appartenance, que certains croient pouvoir compenser en définissant la nationalité contre l'autre, contre l'é-

tranger. Solution facile mais illusoire : aucune expulsion d'immigrés, aucune loi restreignant l'accès à la nationalité ne nous permettraient de retrouver notre identité. Une nation ne peut se définir par la négative et le Front national lui-même en est conscient, qui a lancé une campagne fondée sur une affirmation : « être Français, ça se mérite ». Telle est d'ailleurs l'idée qui préside (ou présidait ?) à la réforme du code de la nationalité. Pour devenir Français, il faudrait donner des preuves tangibles de sa volonté et de sa qualité. L'idée est séduisante, mais elle demeure négative d'une double manière : d'abord parce qu'elle contredit notre tradition nationale, ce qui n'est pas son moindre paradoxe ; ensuite parce que la notion de mérite est en elle-même indéfinissable.

Un bref regard sur notre histoire montre que la nationalité n'a jamais supposé des qualités particulières, ni morales ni ethniques. La France est un mélange de peuples divers, qui jusqu'au siècle dernier ne parlaient pas nécessairement la même langue ni ne participaient d'une culture uniforme. Quand on a voulu nier cette diversité et expulser certains groupes pour des raisons religieuses ou politiques (les juifs, les protestants), il y a eu appau-

vrissement. Faut-il rappeler en outre que les Français ont vécu la majeure partie de leur histoire sans drapeau national, sans armée de conscription, sans carte d'identité, tout en ressentant fortement leur appartenance commune ? La recherche d'une « pureté » ethnique ou même d'une totale unité linguistique porterait atteinte à l'être de la France.

ARBITRAIRE

Le critère du mérite est quant à lui totalement arbitraire, et finalement introuvable. Le mérite, est-ce une dictée sans fautes ? On peut être analphabète et excellent Français. Est-ce la maîtrise de la langue parlée ? Nombre de Basques, de Bretons, de Corses, n'auraient pu, jusqu'à une date récente, avoir droit à la nationalité française. Qui dira, enfin, comment s'apprécie ce mérite ? L'Etat sans doute, mais il ne peut procéder qu'administrativement, par voie d'examen, ou demander un serment. Mais à qui et à quoi ? A un chef d'Etat contesté ? A une Constitution révisable ? Et sur quel texte sacré le serment serait-il prononcé ? Pour échapper à ces différentes formes d'arbitraire, il faut inverser les données. Nous ne pouvons pas choisir selon le mérite, c'est nous qui sommes choisis selon notre mérite, notre attrait. La nationalité procède du désir, et de l'habitude de vivre ensemble. Le reste est donné par surcroît.

Bertrand RENOUVIN

Martin Hybler

Né en 1951 à Hradec Kralové (Tchécoslovaquie), Martin Hybler a fait des études supérieures de psychologie dans son pays où il est titulaire d'une thèse de troisième cycle de philosophie. Membre du V.O.N.S. (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies), il participe au mouvement pour les Droits de l'Homme (Charte 77) et à cause de ses activités est contraint à l'exil en 1982. Réfugié en France il recommence alors des études supérieures et obtient ses diplômes français. Il est actuellement animateur d'un séminaire au Collège de Philosophie. Il a obtenu la nationalité française en 1986.

L' évocation de mon expérience personnelle permettra au lecteur de se faire une image pratique du rituel actuellement en vigueur. D'abord la demande: un formulaire rempli et accompagné de fiches de paie, pièces d'état-civil, certificat de réfugié, actes de naissance et de mariage établis à nouveau et pour cette unique occasion par l'Office Français pour la protection des Réfugiés et Apatrides, certificats de scolarité, attestation de situation fiscale, copie des diplômes, etc. Il faut bien courir pendant deux mois pour rassembler tout ça.

La demande une fois déposée, arrive la convocation par la police (service des étrangers). L'officier, mandaté entre autres pour estimer le niveau d'assimilation, et donc la maîtrise de la langue, laisse à peine parler l'impétrant mais l'inonde de confidences comme: *«Vous savez, moi, j'aime pas les étrangers ! Encore que vous veniez d'un pays communiste...»* (sous-entendu: *«Vous n'êtes quand même pas noir, ni Arabe, etc.»*). Mais il y a beaucoup d'espions qui viennent de là-bas... Heureusement, chez nous on fait bien attention... Les communistes, vous savez s'ils viennent ici au pouvoir, ça sera moi le premier pendu... Je ne sais pas si je vous mets un avis favorable...»

Ensuite, interrogatoire à la DST. On s'y rend, légèrement ébranlé par l'expérience précédente. Mais cette fois, les choses se passent mieux: ces gens-là savent au moins de quoi ils parlent et sont mieux renseignés. Enfin, il faut passer une visite chez un médecin assermenté qui remplit dans le questionnaire les rubriques TBC, toxicomanie, maladies vénériennes et génétiques, etc. Le vieux praticien, visiblement embarrassé, procède à un examen général sérieux, rassure le candidat sur sa bonne santé, raye les rubriques et refuse de se faire payer. C'est le seul moment humain de toute la procédure.

Puis attente. Les mois s'écoulent, rien ne se passe. Intervenir pour faire avancer le dossier ? Ecrire quelque part ? Où ? Enfin, au bout d'un an, convocation à la Préfecture. Remise d'une chemise contenant une «Ampliation du décret portant acquisition de la nationalité française», le livret de famille, les actes de naissance et de mariage français (un de plus !), une brochure sur le Service National, et une autre qui s'intitule, «Notice à l'usage des personnes naturalisées». Enfin le mode d'emploi de la nationalité française...

C'est tout. Les papiers du début, par transformations successives, ont donné les papiers de la fin. A part cela, le vide. La nationalité est présentée d'une façon purement utilitaire et technique. La procédure même la vide de tout contenu positif.

Ce qui frappe surtout, c'est l'élimination

Brèves mémoires d'un naturalisé récent

systématique de toute communication. Je n'ai jamais eu en face de moi le visage d'une personne concrète, mandatée pour répondre à mes questions (et Dieu sait qu'il y en a, dans cette situation !) pour me dire ce que c'est que «devenir Français».

Ce n'est à mon avis pas un hasard si dans les différentes moutures de son projet de réforme du code de la nationalité, M. Chalandon, tout en rendant plus restrictives les conditions d'acquisition de la nationalité, augmente surtout le pouvoir

de décision de l'administration. Une conception purement fonctionnelle de la nationalité, neutre, anonyme, purgée de tout élément subjectif s'affirme. Il n'est pas étonnant que cette notion administrative, documentaire, paperassière, «identité de carte», ne satisfasse personne et provoque un malaise profond chez les nationaux et «patriotes» eux-mêmes. Elle ne peut à mon sens que nourrir les fantasmes identitaires «traditionalistes», renforcer la xénophobie, voire le racisme. Définir autrui, c'est se définir soi-même, et cette opération doit être menée prudemment, on le sait d'expérience, car elle n'est pas sans risque.

FAVORISER LA CONFIANCE

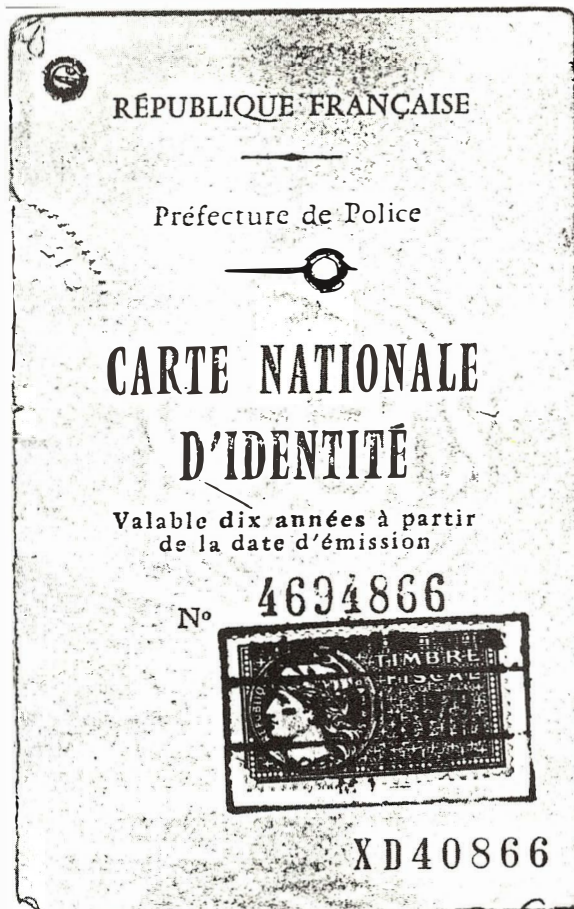
Que faire ? D'abord rappeler que c'est d'abord par la voie de la communication que l'on entre vraiment dans une communauté. Pour cela il faudrait favoriser la confiance. Il est nécessaire de sécuriser les populations en instance d'acquisition de la nationalité en les reconnaissant au moins comme sujets de droit «potentiels». Ce qui, en général, implique l'affirmation de leur droit de résident (c'est-à-dire, au plan individuel, leur non expulsabilité) ainsi que tous les droits sociaux, économiques et culturels élémentaires de la citoyenneté. Sur ces points, l'expérience enseigne qu'on ne peut plus faire aveuglément confiance aux «états de droit civilisés» qui, en principe, devraient jalousement garder ces protections de la dignité humaine.

Pour ce qui concerne l'acquisition de la nationalité proprement dite, il faudrait privilégier la procédure de déclaration en en spécifiant les modalités pour les différentes populations concernées. Ce qui implique le retour au *jus soli*, le «droit du sol», et la garantie que, sauf exceptions, un certain temps de résidence ouvre droit à la naturalisation. Qu'importe la durée de ce délai, il faut surtout donner à ces populations, une fois accueillies en France, la certitude qu'elles y ont un avenir. On ne vit pas sans perspective.

Enfin, il serait souhaitable de personnaliser la procédure en instituant des séances publiques devant le magistrat dans tous les cas de doute ou d'opposition, et offrir au candidat un interlocuteur autorisé et compétent.

On pourrait ainsi frayer progressivement un chemin à l'adhésion, qui ne peut s'adresser à une communauté fonctionnelle et paperassière mais cherche, au-delà de cet écran, une communauté réelle, capable d'échanges et de relations. Cette communauté, la française, a tout à gagner à forger d'elle-même une meilleure définition.

Martin HYBLER



Particules

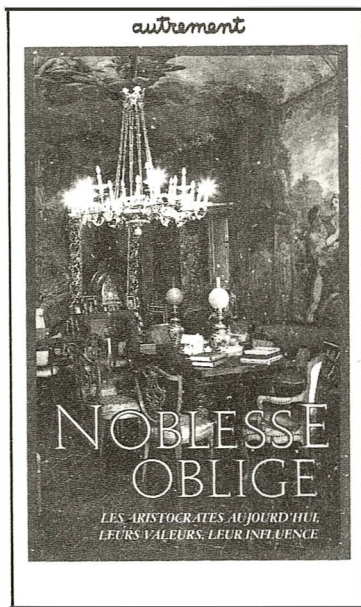
L'être de la noblesse

Comme la nostalgie, la noblesse n'est plus ce qu'elle était. Adieu, Madame la duchesse de Guermantes...

C'est une association d'idées et d'images dont on a peine à se défaire: la monarchie évoque la noblesse, et réciproquement. On oublie que le pouvoir royal a mené contre la féodalité et ses résurgences une lutte pluriséculaire jalonnée de révoltes nobiliaires. On considère Versailles comme l'apogée de la noblesse, alors que la Cour de Versailles est le lieu de sa domestication. On néglige la trahison que constitua l'émigration de nobles qui avaient pour vocation le service de la royauté...

Aussi convient-il de distinguer, sans toutefois les séparer, noblesse et monarchie. Tâche délicate, que la revue «Autrement» remplit avec bonheur dans un numéro (1) qui est, comme à l'accoutumée, composé de contributions nombreuses et variées.

«Noblesse oblige», le titre allait de soi. Mais à quoi la noblesse est-elle aujourd'hui obligée, et que peut-elle bien signifier dans un siècle marqué par l'imaginaire de l'égalité? La réponse est d'autant plus difficile que le groupe social que constituerait la noblesse est difficile à cerner. Il y a l'imposante légion des faux nobles, dont un ancien prési-



dent de la République est le plus beau fleuron. Il y a aussi de vrais nobles qui ont des activités banales, comme ce chef de station de la RATP rencontré par Philippe Delorme, et certains qui se situent à gauche ou à l'extrême gauche. Mais on trouve aussi des «gens bien nés» parfaitement conformes à l'image traditionnelle: titres, château, idées conservatrices, sans oublier la tradition vivace du service de l'Etat. En somme, un groupe social éclaté et résiduel, dont Proust décrit magnifiquement les derniers feux,

et qui s'efforce encore de trouver un semblant d'unité dans des souvenirs et des rites communs.

Reste le désir de noblesse, qui exprime le goût de l'enracinement et la nostalgie hiérarchique dans la société démocratique égalitaire. Concurrence de deux formes sociales imaginaires et compensation de l'une par l'autre, mais aussi remplacement effectif de la vieille noblesse héréditaire par les élites républicaines, plus aristocratiques que les anciennes, mais dont les titres et les privilèges ne sont plus transmis.

Depuis un siècle, l'être de la noblesse traditionnelle n'est plus que dans son paraître, à quelques exceptions près. La monarchie, au contraire, ne se manifeste qu'à demi, comme «impensé radical», mais son souci demeure, tel que l'exprime le comte de Paris dans l'entretien publié par la revue et à travers l'aventure de la NAR que rappelle Bertrand Renouvin. Une intéressante table ronde, réunissant Blandine Barret-Kriegel, Laurent Dispot et notre directeur politique, permet de mettre à l'épreuve sa pertinence et son actualité.

Yvonne LHURS

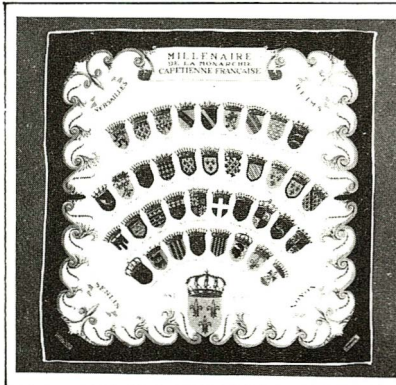
(1) Noblesse oblige. «Autrement» N°89, avril 1987, sous la direction de Yan de Kerorguen et d'Olivier Poivre d'Arvor. Prix franco: 84 F.

Collections nouvelles

Les éditions Lieu Commun annoncent la publication d'une nouvelle collection, intitulée «Islamie», qui sera consacrée à toutes les formes d'expression écrite de l'aire géographique et culturelle de l'Islam. Cette collection est dirigée par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, journaliste au service étranger du «Monde», qui a récemment publié aux éditions Lieu Commun deux essais - «Le Radeau de Mahomet» et «Une Croix sur le Liban» - dont nous avons rendu compte.

Le premier titre publié est «Parole d'Arabe» du Tunisien Moncef Marzouki, qui traite de la fascination fondamentaliste et de son alternative démocratique. S'annoncent ensuite le témoignage de Gabriel Dardaoud, ancien correspondant de l'AFP au Proche-Orient, sur «L'Egypte nassérienne» puis l'autobiographie d'un camionneur Beur.

Les éditions Belin lancent une collection Littérature et politique dirigée par Claude Lefort, avec pour premiers titres «La Révolution» d'Edgar Quinet et la collection complète du «Vieux Cordelier» qui fut comme chacun sait le journal de Camille Desmoulins. Le livre comprend, outre les six numéros publiés par le célèbre révolutionnaire, un septième qui ne put paraître à cause de l'arrestation de l'imprimeur, puis de Camille lui-même. Une autre collection de la même maison est consacrée au bicentenaire de la Révolution.



Pour la fête des mères: le foulard du millénaire.

Un foulard en twill de soie (90 cm x 90 cm) aux couleurs de l'ancien régime, frappé des armes de France illustrées des blasons armoriés des Provinces françaises.

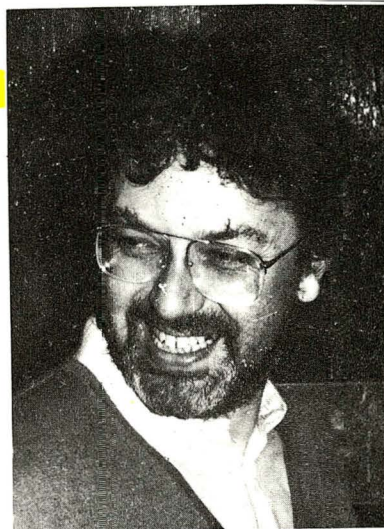
NOM/Prénom:

Adresse:

commande le «Foulard du millénaire» et verse pour cela la somme de 405 F (franco de port). Envoi sous huitaine par paquet recommandé. (Chèque à l'ordre de «Royaliste»).

L'abolition de l'homme est-elle commencée ?

Gérard Leclerc



Alain Finkielkraut dans « La défaite de la pensée » (1) ne se contente pas de décrire un processus de perversion intellectuelle. Il en montre les conséquences sur la vie de nos sociétés: « C'est désormais le principe de plaisir - forme postmoderne de l'intérêt particulier - qui régit la vie spirituelle. Il ne s'agit plus de constituer les hommes en sujets autonomes. Il s'agit de satisfaire leurs envies immédiates, de les divertir au moindre coût. Conglomérat désinvolte de besoins particuliers et aléatoires, l'individu postmoderne a oublié que la liberté était autre chose que le pouvoir de changer de chaîne, et la culture elle-même davantage qu'une pulsion assouvie. » Ce constat est d'une gravité inouïe, si l'on y réfléchit un peu sérieusement. Les défis spirituels et mêmes politique que devront affronter demain les générations formées aux pédagogies douces, sont si graves qu'on peut craindre tous les maux de la non résistance intérieure. Les « décripés » auront-ils l'once de générosité qui les fera se lever contre la première menace terroriste ? Auront-ils le moindre sursaut contre l'entreprise qui vise à l'abolition des âmes au travers des technologies de manipulation ?

Finkielkraut, tout à son paradigme des Lumières, n'a pas tout à fait tort de discerner dans le savoir la clé de l'autonomie. En dépit des dégénérescences totalitaires (et notre tradition républicaine n'en a pas toujours été indemne), l'instruction peut éclairer l'intelligence et fortifier la volonté. A l'inverse, l'abêtissement systématique des masses produit le servage de la pensée, l'infantilisme, le gréganisme. Les disciplines de l'école aujourd'hui refusées au nom de la spontanéité postmoderne, sont les conditions minima de l'élaboration intellectuelle. En-deçà la voie est dégagée pour tous les à-peu-près, les dérives paresseuses ou aberrantes.

Mais « l'instruction » et la culture sont des notions délicates, comme la pensée elle-même. La Raison triomphante qui méconnaît la sagesse peut être à elle-même son propre piège. Péguy a pu faire l'éloge des générations d'avant l'écriture, dont l'intelligence méditative et la mémoire accumulée recélaient des vertus supérieures à la civilisation du conditionnement de masse par l'écrit. Ce n'était pas tout à fait paradoxal, encore que l'ère médiatique de l'image puisse nous faire regretter celle du journal quotidien triomphant de la fin du siècle dernier. Mais la question de fond, celle qui met en relation la vie et la pensée, est bien celle de l'homme lui-même en accord avec ce qu'il doit être, devrait être, et ce qu'il est forcément au moins à l'état d'ébauche. Point de définition trop fermée ici, trop restrictive puisqu'au demeurant l'homme est un réceptacle trop court pour enfermer son infinie vocation.

Encore faut-il qu'il se dispose à devenir tout ce qu'il peut aspirer à être et en dehors duquel il se détruit. L'infinité du désir n'est pas antithétique de la norme et de la limite. Toutes les grandes pensées l'ont dit et redit. Force nous est de reconnaître un ordre de la vertu, qui appartient non pas à un ordre brutal imposé, mais à des normes reconnues et intériorisées: « saint Augustin définit la vertu comme *ordo amoris*, cet état bien ordonné des affections selon lequel toute chose reçoit la sorte et le degré d'amour qui lui convient. Aristote dit que la fin de l'éducation est d'apprendre au disciple à trouver ses plaisirs et ses peines là où il convient. Quand viendra l'âge de la prise de conscience, celui qui aura ainsi été formé aux « affections ordonnées » et aux « sentiments justes » découvrira aisément les

principes premiers de l'éthique; mais ils seront invisibles à l'homme corrompu, incapable de progrès en ce domaine. Platon avant lui avait dit la même chose ». C'est à C.S. Lewis que j'emprunte cette initiation à l'éducation morale qui est pour lui le cœur même de l'éducation tout court et constitue à travers la diversité des civilisations une référence commune.

Cela est si vrai qu'il n'hésite pas à se référer au Tao chinois comme paradigme de toutes les éthiques: « C'est la réalité au-delà de tous les attributs, l'abîme antérieur au Créateur lui-même. C'est la nature, la voie, le chemin. C'est la voie sur laquelle l'univers progresse, la voie par laquelle, dans le silence et la tranquillité, les choses naissent sans cesse à l'espace et au temps ». Même si l'on pense que la Loi biblique est celle qui consonne le mieux avec la vérité de la conscience, on ne pourra refuser à C.S. Lewis cette vérité qu'il y a un ordre profond inscrit en l'homme, hors duquel l'individu se défait. Ce qu'on appelle les valeurs, ne vaut que si elles se rapportent à de l'incontestable, de l'imprescriptible. Si l'éducation prétend partir d'autre chose que ces valeurs, elle se condamne à la manipulation: « L'ancienne éducation initiait, la nouvelle conditionne... l'ancienne éducation était une sorte de propagation - des hommes transmettant l'humanité à des hommes - la nouvelle n'est que propagande. »

Rejeter le « Tao » est d'une gravité inouïe. Il peut certes y avoir progrès de la conscience morale, mais jamais par transgression fondamentale. D'une certaine façon, ce qu'on nomme « modernité » se fonde comme refus explicite et cohérent d'un ordre de la conscience qui s'imposerait préalablement. Le moderne, féru de transparence est celui qui profère: « Décidons nous-mêmes de ce que l'homme doit être, et créons-le à cette image, non pas en nous référant à quelque valeur imaginaire, mais parce que nous voulons qu'il en soit ainsi. Puisque nous sommes maintenant maître de notre environnement, soyons aussi maîtres de nous-mêmes, et choisissons notre destinée. »

Lewis qui écrivait ces lignes durant la seconde guerre mondiale était très conscient de leur impact futur, à propos spécialement des manipulations génétiques qu'il évoque explicitement: « A ce moment donc où l'homme triomphe de la nature on constate que l'humanité entière est soumise à un petit nombre d'hommes et que ceux-ci à leur tour sont soumis à ce qui est purement naturel en eux - l'irrationalité de leurs désirs. C'est donc la nature, sans qu'aucune valeur s'en mêle, qui règne sur les maîtres du conditionnement, et par eux sur tous les hommes... » Si se réalise jamais ce monde totalement planifié et conditionné (avec un Tao qui ne serait qu'un produit du plan), la nature ne sera plus gênée par cette espèce impatiente, en révolte contre elle, depuis la nuit des temps, elle ne sera plus irritée par tout ce bavardage de vérité, de compassion, de beauté, de bonheur... et si les manipulations génétiques sont suffisamment efficaces, il n'y aura pas de nouvelle révolte, tout le monde sera douillettement installé dans la soumission, les hommes à leurs conditionneurs et les conditionneurs à la nature... » Je ne pense pas que Jacques Testart contredirait à ces prémonitions.

Gérard LECLERC

C.S. Lewis, L'abolition de l'Homme, traduction d'Irène Fernandez, auteur également d'une préface très perspicace, Critérion, prix franco: 65 F.

(1) cf. « Royaliste » n°469.

Raccourci

Mort douce pour tous

Disséquer les criminels plutôt que les rouer, c'était joindre, écrivait Diderot, la rentabilité à la philanthropie. Peu après, un certain docteur Guillotin présentait une machine déjà bien connue en Europe, qui, à défaut d'abolir la peine de mort, allait la rendre plus « humaine »...

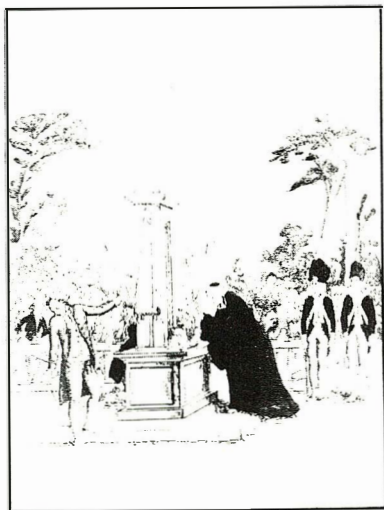
Le dernier ouvrage de Daniel Arasse (1) nous en montre les avatars. A peine construite, la guillotine est jugée inhumaine; décevante aussi: trop rapide, le supplice rompt avec la sacralité de la mort telle qu'on la concevait sous l'Ancien Régime. C'est l'exécution de Louis XVI et la Terreur qui vont revaloriser cette machine gouvernementale, faite pour représenter le

dividualité, qui explique qu'au plus fort de la Terreur on ait refusé le travail en série de la guillotine à plusieurs fenêtres.

Machine à la monstrueuse neutralité, actionnée par un bourreau que l'opinion découvre sensible... Mais il y a plus, qui révèle le glissement d'une pensée politique à une autre: la mort est-elle instantanée après la décapitation, ou le cerveau intact connaît-il quelque temps l'inconnaissable, le « *Je pense, mais je ne suis plus* » ? Est-ce dant la tête - le Roi, l'Etat - que se tient la volonté ? Faux, répondent Cabanis et les républicains: on ne peut dissocier le cerveau de la moelle épinière - l'exécutif du corps des représentants -, sans que la mort soit immédiate. Instrument politique - son passage au droit commun est déjà l'annonce de sa suppression -, la guillotine crée ainsi, bien au-delà d'une simple devise, une radicale égalité où la déshumanisation moderne est déjà contenue. Comme conclut Daniel Arasse, « *il serait bien possible que la fertilité imaginaire de la guillotine tienne en définitive à ce qu'elle ramène la mort et les corps à la norme d'une loi: à l'instant du trépas, elle travaille à forger, dans l'intimité de chacun, la conscience de sa visée finale, aussi insupportable qu'irréfutable: une suprême banalité* ».

Norbert COL

(1) D. Arasse, *La guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Ed. Flammarion, 1987. Voir aussi, D. Arasse et V. Rousseau-Lagarde, *La guillotine de la Terreur*, Florence, 1986.



peuple en le détournant de se faire lui-même justice. Sainte Guillotine devient alors « l'instrument qui régénère le peuple en son corps collectif » et le parfait soutien aux scrutins épuratoires qui dégagent peu à peu la volonté générale. Car tel est bien le nœud de l'horreur qu'inspire la guillotine: elle est là pour détruire, mécaniquement, sans passion, chaque volonté particulière, et c'est d'ailleurs l'exemplarité de la mort, une à une, de chaque in-

Infovisions

Le chic royaliste

Le royalisme est à la mode, pour de bonnes et de mauvaises raisons. La télévision les mêle joyeusement, avec un faible pour les secondes.

Dans le cycle toujours plus rapide des modes, il fallait bien que le royalisme figurât un jour ou l'autre. L'esprit du temps s'y prête volontiers, qui cherche maintenant le nouveau dans les grands retours nostalgiques, tandis que la conjoncture politique entraîne vers des préoccupations monarchisantes. Le souci et le divertissement se trouvent ainsi mêlés, et si nous parvenons ici à faire facilement le tri, c'est sans étonnement que nous voyons les observateurs mélanger les traits et grossir quelques images - jusqu'à les déformer.

De cette confusion des genres - le snobisme et le projet politique, l'imposture et l'engagement militant - l'émission d'Alain Denvers (1) était exemplaire. Les familiers de notre journal et de notre mouvement l'ont regardée avec agacement, tant le rapport était lointain entre ce qui était dit et montré et leur propre expérience: mise à égalité de la Famille de France et d'un hypothétique prétendant espagnol; privilège donné à l'étrange (les danseurs de rock en écharpe blanche), au mon-dain (le club des Lys), à l'archaïsme de bazar (le

« mouvement chouan ») aux dépens du royalisme politique.

On se tromperait en voyant dans cette émission une intention maligne. La télévision pour être regardée, doit montrer des images significatives et pour se rendre intéressante rechercher des sujets paradoxaux, incongrus, et en même temps conformes à l'idée préconçue qu'on en a. De ce point de vue, le royalisme est une affaire en or, et l'émission de Denvers un modèle du genre: les royalistes présentés sont bizarres, mais ils correspondent pleinement à leur image traditionnelle. Le téléspectateur s'amuse et il est rassuré: rien de nouveau sous le soleil, sinon la nouveauté du sujet.

Mais la vérité du royalisme ? On a filmé des gens qui existent avec une équité formelle puisque chacun a eu son temps de parole. Quant à la réflexion, quant aux tâches politiques quotidiennes, chacun sait qu'elles ne peuvent être mises en scène. La technique est ici souveraine. A la vérité du sujet, elle préfère sa propre efficacité.

Yves LANDEVENNEC

(1) Infovisions, diffusée le jeudi 16 avril sur TF1

■ Recherche de l'incongru: un « roi » espagnol et un tatoueur « chouan » !



Comment prendre contact ?

Nos lecteurs nous demandent souvent comment prendre contact avec nos groupes régionaux. Nous donnons ci-dessous une première liste d'adresses pour des départements où nous avons une délégation officielle de la N.A.R.. Si vous souhaitez plus d'informations sur notre mouvement, si vous désirez faire connaissance avec nos représentants départementaux, n'hésitez pas à leur écrire.

AISNE: M. Michel HOCQUET - 13, appartement 14, Place Jacques Prévert, 02000 LAON.

CHER: N.A.R. - B.P. 2044, 18026 Bourges cedex.

CORREZE: N.A.R. - B.P. 55, 19300 Egletons.

COTES DU NORD: N.A.R. - B.P. 2536, 35025 Rennes cedex.

EURE: N.A.R. - B.P. 586, 76006 Rouen cedex.

ILLE ET VILAINE: N.A.R. - B.P. 2536, 35025 Rennes cedex.

INDRE ET LOIRE: M. Nicolas LUCAS - B.P. 2141, 49021 Angers cedex.

LOIRE ATLANTIQUE: N.A.R. - B.P. 203, 44047 Nantes cedex 01.

MAINE ET LOIRE: N.A.R. - B.P. 253, 49002 Angers cedex.

MARNE: M. Jean-Louis LANHERS - 6 Av. Eisenhower, 51100 Reims.

MAYENNE: M. Nicolas LUCAS - B.P. 2141, 49021 Angers cedex.

MORBIHAN: N.A.R. - B.P. 2536, 35025 Rennes cedex.

SARTHE: M. Nicolas LUCAS - B.P. 2141, 49021 Angers cedex.

SEINE MARITIME: N.A.R. - B.P. 586, 76006 Rouen cedex.

PARIS et région parisienne: N.A.R. - 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

Mercredis de la N.A.R.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans les locaux du journal (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (entrée gratuite), elle s'achève à 22 heures. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 20 F).

Mercredi 29 avril - En cette année du millénaire de la France, Hugues Capet est partout à l'honneur et fait l'objet de nombreux livres. Parmi ceux-ci, celui de Georges BORDONOVE vient compléter la longue série des ouvrages qu'il a consacrée aux principaux rois de France. L'auteur, avec le talent de narrateur que nous lui connaissons, viendra donc nous parler du fondateur de la dynastie qui en mille ans a fait la France.

Mercredi 6 mai - Depuis plus de vingt ans, Jean DUVIGNAUD, professeur de philosophie et sociologue publie des ouvrages remarquables. L'imaginaire, le monde du théâtre, l'étude comparative des cultures, la jeunesse ont été, tour à tour, ses objets de préoccupation. Il viendra nous présenter son dernier livre: «La solidarité, liens de sang et liens de raison» dans lequel il s'interroge sur ce sentiment, tant prôné aujourd'hui et pourtant bien rarement mis en pratique...

Mercredi 13 mai - La révolution iranienne, la situation au Proche-orient, la montée de l'intégrisme musulman ont mis la religion islamique en vedette. Paul BALTA, journaliste au

«Monde» qui a vécu vingt ans au Proche-orient avant de faire de nombreux séjours au Maghreb, est sans conteste l'un des meilleurs spécialistes actuels de la question. C'est dire tout l'intérêt de son récent ouvrage: «L'Islam dans le monde» que nous lui avons demandé de venir nous présenter.

Mercredi 20 mai - Un des phénomènes marquants de ces dernières années a été la redécouverte par le monde intellectuel des penseurs libéraux du XIX^e siècle. Prenant pour guide quelques unes des principales œuvres de la philosophie politique Pierre MANENT dans son «Histoire intellectuelle du libéralisme» fait apparaître les grandes lignes du projet de constitution d'un ordre politique délivré du pouvoir de la religion et où l'homme serait l'auteur conscient de ses conditions de vie. Vaste sujet de débat !

L'émission «Adréline» le mercredi 6 mai sur France-Inter de 20 h à 21 h est consacrée au dernier numéro de la revue «Autrement», (voir page 8 notre compte-rendu). Bertrand RENOUVIN participera à cette émission.

Millénaire

Vendredi 15 mai à 20h45, en la collégiale royale de St-Léonard-de-Noblat (Haute Vienne): concert et poésie «Les capétiens au Moyen Age» par l'ensemble Perceval, sous la présidence du prince Henri de France, fils aîné du comte de Paris et en présence de M. Patrice Vermeulen, président de l'association du Millénaire capétien.

Samedi 30 mai - Dimanche 31 mai. Colloque à Compiègne: «Les robertiens-capétiens du IX^e au XX^e siècle». Avec la participation de nombreux historiens renommés (MM. Laurent Theis, Jean Richard, Jean Jacquart, etc). Ce colloque aura lieu en présence du comte de Paris qui a accepté le patronage du Comité d'honneur. (Renseignements et inscriptions auprès de M. François CALLAIS, 12 rue Hurtebise, 60200 Compiègne - Tel.: 44.40.03.50).

Plusieurs expositions se tiennent également à Compiègne en ce moment qui seront visibles pendant le colloque.

Du 1er au 10 juin à Paris, sous le parrainage du comte de Paris, Premier tournoi international de chevalerie sur le parvis de la grande Halle de la Villette. (Renseignements et inscriptions auprès de l'association Montjoie. Tel.: 45.81.30.84).

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom:

Prénom:

Date de naissance: Profession:

Adresse:

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à:

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

L'épreuve du nihilisme



Sur la première page de grands hebdomadaires, des titres qui « accrochent » et inquiètent. Ainsi, il y aurait une affaire Brasillach (1), et les collabos seraient de retour (2) ? La première réaction est d'agacement. On se dit que le thème est cyclique, et qu'il a le douteux avantage d'assurer, en période creuse, de bonnes ventes. Chacun sait qu'il suffit de deux livres, de trois articles et d'un évènement mineur pour que n'importe quel sujet soit mis à la mode pendant quelques semaines, sans incidences politiques notables.

Mais s'agit-il seulement d'une banale mise en scène ? Il y a dans l'actualité une série de faits qui méritent des articles, des dossiers, et une réflexion angoissée. D'abord le procès de Klaus Barbie, qui ne ressemblera à aucune autre comparution de criminel nazi en raison du talent, de la passion et de l'intelligence diabolique de Me Vergès. L'avocat révolutionnaire, donc peu suspect de complaisance pour son client, plaidera au fond, jettera, comme il l'a déjà fait, le doute sur la Résistance, et ne manquera pas de présenter l'homme de la Gestapo comme le classique officier d'une armée d'occupation accomplissant son difficile devoir.

Dans un domaine certes différent, on se souvient aussi de la manifestation organisée par le Front national à Marseille, inquiétante par son ampleur et sa violence mal contenue, et des déclarations de Jean-Marie Le Pen demandant que soient enfermées les personnes atteintes du Sida. Des immigrés aux malades contagieux, c'est toujours la même logique de l'exclusion haineuse... Il y a enfin, dans l'ordre intellectuel, la conjonction déjà ancienne, que relevait Luc Ferry dans notre dernier numéro, entre une extrême droite et une extrême gauche qui absolutisent les différences ethniques, culturelles, ou les deux à la fois. Ajoutons les délires chroniques de Louis Pauwels, l'apologie de Brasillach, les déclarations de Bardèche déplorant, lors d'un numéro d'« Apostrophes », que les lois

en vigueur lui interdisent de développer certains arguments, qu'on devine antisémites.

CLIMAT

Ces coïncidences ne sont pas fortuites. Il se crée depuis quelques années un état d'esprit, certes pas dominant mais significatif, sur fond de nostalgies troubles, de nietzschisme sommaire, de racisme honteux ou avoué, par lequel certains prétendent atteindre à une vérité et une équité supérieures. Faut-il dénoncer une situation pré-fasciste ? L'ensemble des phénomènes relevés participe plus certainement d'un climat nihiliste, aux effets peu visibles mais cependant redoutables.

Le nihilisme s'avance masqué. Loin des provocations grossières, des discours décapants, il se pare d'idées généreuses - pacifistes, révolutionnaires, libérales - affirme sa lucidité, établit des équivalences qui paraissent de simple bon sens. Si toute guerre est ignoble, aucune armée ne vaut mieux qu'une autre. Si la Révolution est la seule issue, les différences entre les dictatures fascistes et les démocraties capitalistes procèdent d'une analyse superficielle. Si la liberté est invoquée, il faut laisser s'exprimer ceux qui nient le génocide perpétré par les nazis.

Telle est l'insoutenable « vérité » affirmée dans certains livres et bientôt dans le prétoire. Klaus Barbie n'est pas plus coupable qu'un officier français opérant en Algérie. Robert Brasillach est un martyr aussi respectable que Jean Moulin. Et, selon Bardèche, il ne faut pas oublier les souffrances du peuple allemand pendant la guerre, qui valent bien, ce qu'il suggère, celles du peuple juif. L'équivalence ainsi posée est évidemment artificielle. Pour l'établir, il faut à tout prix gommer certaines horreurs (d'où le succès de Faurisson auprès de gauchistes dévoyés) et trouver des excuses à certains coupables (3). Mais le retour-

nement nihiliste a tôt fait de se produire. Puisque tout se vaut, rien ne mérite d'être défendu, aimé, ou cru. Il n'y a pas de vérité, sinon celle d'un monde sordide, pas de justice, en dehors de celle du vainqueur.

FRAGILITE

On aurait tort de négliger ce nihilisme militant, qui s'inscrit dans la crise générale des valeurs, l'aggrave et menace les acquis de la société démocratique. Je ne sous-estime pas la force du processus individualiste analysé par Tocqueville et d'excellents sociologues contemporains : il s'oppose au fascisme et le traversait peut-être insidieusement, ce qui n'a d'ailleurs rien empêché. Mais il n'est pas sûr que les hommes puissent vivre longtemps sans autres valeurs que celles qu'ils se donnent - et telle est bien l'épreuve que nous connaissons. Et rien ne prouve que nous soyons à l'abri d'un retour du refoulé hiérarchique et communautaire qui se traduirait, comme autrefois l'hitlérisme mais sous d'autres formes, par une subversion violente et totalitaire.

Le révisionnisme de Faurisson, le dénigrement de la Résistance, la propagande xénophobe, la glorification des collaborateurs, offrent un terrain favorable à cette réaction. Je ne dis pas qu'elle aura lieu, ni qu'elle sera victorieuse. Mais le risque existe, et grandira d'autant plus que la pensée sera défaite, et la classe politique incapable de concevoir de nouveaux projets. Maurice Clavel rappelait souvent que la politique, comme la nature, a horreur du vide. Il ne faut pas que n'importe qui puisse le combler.

Bertrand RENOUVIN

(1) « L'Événement du Jeudi », 9-15 avril.

(2) « Nouvel Observateur », 17-23 avril.

(3) cf. le livre décisif d'Alain Finkielkraut,